



VILLE DE MEXICO

Ville leader • culture 21

Ville leader de l'Agenda 21 de la culture
Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

GOVERNANCE POUR LA CULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lucina Jiménez

Experte pour la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture

lucinajimenezagenda21cultura@gmail.com

21 décembre 2016

CROISSANCE DURABLE TRANSVERSALITÉ GOBERNANZA DE LA CULTURA CRÉATIVITÉ EMPLOI POLITIQUE CULTURELLE INDUSTRIES CULTURELLES CONNAISSANCE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

VILLE DE MEXICO, TRANSITION POLITIQUE ET GOUVERNANCE

Ville Leader de l'Agenda 21 de la culture, la ville de Mexico vit un moment politique crucial. Avec l'avènement d'une nouvelle réforme constitutionnelle, la ville de Mexico est devenue en 2016 le 32^{ème} État du pays. Auparavant, la capitale était Distrito Federal, siège des pouvoirs fédéraux, et les citoyen-ne-s ne pouvaient choisir leurs gouvernant-e-s, ce qui privait de droits électoraux près de 9 millions de citoyen-ne-s. Il y a vingt ans à peine, celle dont le nom officiel est désormais « Ciudad de México » (ville de Mexico), exerçait son droit de vote avec l'élection de l'ingénieur Cuauhtémoc Cárdenas, fils de Lázaro Cárdenas, l'un des leaders historiques de la post-révolution, premier chef du gouvernement à avoir été désigné par les électeur-ric-e-s.

La constitution de la ville de Mexico, aujourd'hui en cours d'élaboration, devra établir les droits citoyens et les moyens d'articuler les actions du gouvernement et celles de la société civile, en se basant avant tout sur les efforts de construction démocratique déployés ces deux dernières décennies. Sur le plan international, la ville de Mexico est considérée comme une ville refuge, une ville de droits où les libertés citoyennes se fondent sur les droits humains, sur la recherche d'inclusion sociale et, même s'il reste encore beaucoup à faire, sur la reconnaissance de la diversité culturelle, sexuelle et de genre.

La nouvelle constitution devra établir les directives pour une nouvelle gouvernance qui puisse assurer un travail cohérent entre le Gouvernement de la ville et les 16 Délégations de la ville de Mexico, démarcations politiques administratives actuelles qui deviendront des *Alcaldías* (municipalités) : Alvaro Obregón, Azcapotzalco, Benito Juárez, Coyoacán, Cuauhtémoc, Gustavo A. Madero, Iztapalapa, Ixtacalco, Magdalena Contreras, Miguel Hidalgo, Milpa Alta, Tláhuac, Tlalpan, Venustiano Carranza et Xochimilco. Dans tel un contexte, la gouvernance politique et urbaine devient l'un des défis les plus importants dans l'établissement de la culture comme l'une des composantes de base du développement durable des politiques de la ville.

La complexité politique de la ville en termes de gouvernance s'inscrit également avec la nouveauté de la diversité des orientations politiques des différents partis qui gouvernent chaque Délégation (futurs *Alcaldías*), ce qui vient s'ajouter aux inégalités démographiques et budgétaires et à une complexité institutionnelle qui met sous tension les schémas de gouvernance dans les thématiques liées au développement urbain. Ceci influe également sur les modes de vie et d'appropriation de la ville de la part des différentes franges sociales qui convergent dans l'usage de l'espace public, mais aussi dans la cohabitation de citoyen-ne-s divers-e-s et hétérogènes, où la culture est parcourue par les effets des migrations et de la

présence de colonies, quartiers et communautés autochtones, où la multiplicité des langues indigènes est importante. La ville de Mexico dispose d'un patrimoine culturel matériel et immatériel reconnu dans le monde entier. Toutefois, il n'est pas encore possible de parler de l'existence d'une politique de la ville axée sur la gouvernance territoriale et intersectorielle que requiert une approche à la culture et au développement urbain durable.

Ce défi s'exprime en partie dans les difficultés rencontrées par les précédentes administrations au moment de définir le *Système de développement et promotion de la culture pour le Distrito Federal* qu'avait établi la *Loi sur la promotion de la culture du Distrito Federal* en 2003¹. En effet, des contenus stratégiques et la définition de programmes spécifiques pour donner vie à cette instance sont nécessaires car cette dernière sera considérée comme régisseuse de la gouvernance urbaine à laquelle doivent participer les 16 Délégations, le secteur privé et la société civile dans la définition des thématiques fondamentales de la politique culturelle de la ville de Mexico.

En ce sens, la perspective de la ville de Mexico établissant ces prochaines années des politiques publiques avec une approche de la culture et du développement durable pourrait s'avérer d'une importance cruciale pour ceux et celles qui vivent dans ce genre de mégalopoles, comme les habitant-e-s de la zone métropolitaine de la vallée de Mexico, l'une des métropoles les plus peuplées de la planète, la troisième plus grande de l'OCDE et la plus grande au monde en dehors de l'Asie, si l'on tient compte de sa région métropolitaine.²

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS LOCALES ET GOUVERNANCE POUR LA CULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA VILLE DE MEXICO

Dans ce cadre de transition politique et en sa qualité de Ville Leader de l'Agenda 21 de la culture, la ville de Mexico a relevé le défi de donner une structure à la gouvernance pour la culture et le développement durable. La ville s'attèle également à la définition des contenus stratégiques pour le Système de développement et promotion de la culture en s'appuyant sur une pratique démocratique fondée sur le renforcement des capacités institutionnelles pour le développement local et la construction d'une banque de projets de politique publique. Ces projets seront définis par le Secrétariat à la culture et les 16 futures Alcaldías de façon participative, à partir des progrès effectués par chaque Délégation actuelle dans les 9 engagements de Culture 21 : Actions. Ce document a été approuvé par la Commission Culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) en mars 2015 ; il s'agit d'un manuel ou guide « opérationnel » de l'Agenda 21 de la culture. Culture 21 : Actions propose un ensemble de 9 engagements et 100 actions qui composent le « rôle que joue la culture au sein du développement local durable ». « Culture 21 : Actions » se nourrit du travail de l'Agenda 21 de la culture (approuvé en 2004) et du travail continu de CGLU sur le lien entre la culture et le développement durable, matérialisé entre autre dans la déclaration « La culture, quatrième pilier du développement durable » (approuvée par CGLU lors du Congrès mondial de CGLU célébré à Mexico en novembre 2010), et de l'intégration de la culture à la Global Taskforce des gouvernements locaux et régionaux.

¹ Loi sur la promotion de la culture du Distrito Federal ; disponible à l'adresse : <http://sic.conaculta.gob.mx/documentos/1659.pdf> (consulté le 27/11/2016)

² Études territoriales de l'OCDE, Vallée de Mexico ; synthèse de l'étude, disponible à l'adresse : <https://www.oecd.org/regional/regional-policy/valle-de-mexico-highlights-spanish.pdf> (consulté le 25/11/2016).

« Culture 21 : Actions » peut être envisagé comme un manuel respectant les Objectifs du développement durable (ODD), approuvés par les Nations Unies en septembre 2015, et avec le Nouvel agenda urbain, approuvé par la conférence Habitat III en octobre 2016. Son ambition est d'ailleurs plus grande car « Culture 21 : Actions » apporte de la cohérence, de la clarté, des compétences et il agence le rôle de la culture au sein des villes durables.

Ainsi, les travaux de renforcement des capacités locales et de la gouvernance pour la culture et le développement durable dans la ville de Mexico se sont orientés vers la conception et la réalisation d'un séminaire-atelier « Politiques culturelles et gouvernance pour le développement durable : Agenda 21 de la culture », réalisé en 2016. Ce séminaire s'est effectué en deux temps : d'abord un travail avec le personnel du Secrétariat à la culture, puis avec les responsables de la culture, du développement social, de l'espace public ou de l'environnement des 16 Délégations. Dans les deux cas, l'objectif était de proposer des outils théoriques et pratiques pour l'élaboration de politiques publiques territoriales et de formuler des politiques définies de forme collégiale au niveau de la ville.

Afin de renforcer la viabilité fonctionnelle des résultats du séminaire-atelier, sa conception thématique basée sur les 9 engagements de Culture 21 : Actions s'est organisée à partir des orientations de la politique publique établie dans l'actuel Programme de développement et de promotion de la culture 2014-2018. Ces 9 engagements sont devenus une plateforme d'interactions d'abord au sein du Secrétariat à la culture puis entre ce dernier et les responsables des domaines de la culture, du développement social, de l'environnement et de l'espace public des 16 Délégations de la ville de Mexico.

Le séminaire-atelier a fait preuve d'intégration dans des contextes façonnés par la diversité afin de créer un espace de confiance et de reconnaissance de l'identité politique, professionnelle, sectorielle et territoriale de chaque participant·e. Il a également permis de susciter un engagement envers le bien commun pour la ville et ses citoyen·ne·s, une plateforme collective d'apprentissage, de dialogue et d'échanges en mesure de dépasser les divergences politiques et de renforcer le sens public de l'action gouvernementale, en vue de la nouvelle dimension politique et administrative de la ville de Mexico.

Le séminaire-atelier a compris l'étude d'outils de diagnostic et de définition des objectifs de politique publique par les participant·e·s. La priorité a été accordée à la reconnaissance des expériences de politique publique à l'œuvre au niveau central et territorial, qui pourraient être restructurées ou réévaluées depuis la perspective de Culture 21 : Actions. Les échanges stimulants entre Délégations ont été d'une importance cruciale étant donné qu'elles ne s'étaient jamais réunies auparavant pour la recherche d'une politique de la ville basée sur la perspective de la culture et du développement urbain durable.

De même, le séminaire-atelier a été essentiel pour identifier les pratiques culturelles ou les initiatives de la société civile au niveau territorial et mettre en valeur l'énorme diversité des ressources culturelles de la ville, à envisager depuis une perspective de droits culturels, d'inclusion sociale et de développement durable.

D'un point de vue méthodologique, le séminaire-atelier s'est fondé (a) sur le document Culture 21 : Actions, (b) sur le *Guide d'autoévaluation*, (c) sur une adaptation de la Méthode de cadre logique, à travers des stratégies créatives pour les agent·e·s culturel·le·s ainsi que (d) sur l'usage d'outils interculturels relevant de la cohabitation dans la diversité, créés par ConArte A.C., tout ceci à partir d'un encouragement au dialogue et à l'écoute actifs, ainsi que l'application d'outils pour la co-production de connaissances, appliqués à l'élaboration des politiques publiques.

PRIORITÉS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DE LA VILLE EN MATIÈRE DE CULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Définis de façon collective, quatre domaines prioritaires devront être envisagés par le Secrétariat à la culture de la ville de Mexico mais aussi par les Délégations. Ces domaines surgissent de la systématisation et de l'analyse des résultats de chaque thématique de Culture 21 : Actions, abordées avec minutie tout au long du séminaire-atelier.

Quatre thématiques se sont révélées prioritaires pour le renforcement de la durabilité de la culture et sa capacité de création de bien-être, vie démocratique et citoyenneté au sein de la ville. Elles devront servir à orienter une part des actions conjointes des politiques culturelles territoriales et de la ville mais aussi à jouer un rôle de définition dans la configuration du Système de développement et promotion de la culture, ce dernier contribuant à son tour à l'élaboration d'une nouvelle gouvernance pour la culture et le développement durable de la ville de Mexico.

- 1) **La durabilité dans la gestion du patrimoine, les savoirs et la diversité culturelle**, exprimée dans l'importance de reconnaître les savoirs traditionnels, l'apport des fêtes traditionnelles et patronales tout comme celui des cultures vivantes des communautés dans la ville et les mécanismes de gestion et soutien à la durabilité. De la même manière, l'apport des communautés de migrant-e-s, le développement de programmes liés à la culture et à la durabilité alimentaire, à travers des programmes de potagers urbains et l'analyse de l'empreinte environnementale de certaines pratiques et politiques culturelles, comme dans le cas de la Foire du livre qui s'installe sur le Zócalo (place principale) de la ville de México.
- 2) **L'usage culturel et l'appropriation sociale de l'espace public qui donne le sens de la ville**, en envisageant la création de nouveaux modèles de formation artistique et de gestion et financement des maisons de la culture mais aussi l'élaboration d'un catalogue des espaces publics, l'encouragement à l'utilisation et l'appropriation sociale et culturelle de ces derniers, à travers des réseaux de cohabitation, ainsi que la conception de modèles de gouvernance qui facilitent la participation citoyenne à la vie culturelle de la place publique et des espaces importants du point de vue symbolique pour la population.
- 3) **La gouvernance pour la culture et le développement durable au niveau territorial et de la ville**, en vue de structurer les instruments de politique publique qui favorisent le financement, la collaboration et la coproduction de programmes au niveau de la ville, entre les Délégations et le Secrétariat à la culture, la stimulation du renforcement des capacités au niveau territorial et l'encouragement au débat politique concernant les thématiques vitales de la politique culturelle de la ville de Mexico.
- 4) **Culture et économie** : promouvoir la durabilité des pratiques culturelles et artistiques de la ville de Mexico, à travers la consolidation de l'incubateur de projets culturels, l'élaboration d'une section consacrée à l'économie solidaire au sein des stratégies déjà mises en œuvre et générer des mécanismes spécifiques de participation des Délégations dans le renforcement des capacités entrepreneuriales dans le domaine des cultures artistiques et communautaires.

Ces éléments seront ceux qu'il faudra prendre en compte de façon coordonnée et autonome parmi les domaines centraux du Secrétariat à la culture, et, le cas échéant, à travers le Système de développement et de promotion de la culture, ainsi qu'au niveau territorial auprès des instances chargées de la culture au sein des Délégations. Toutefois, nous n'aurons de cesse d'insister sur la nécessité de son renforcement et la définition de budgets spécifiques au développement culturel territorial, ce qui est pour le moment encore inégal. Seules cinq des 16 Délégations disposent d'instances décisionnaires en matière de culture et dotées de ressources applicables à la politique culturelle au sein de leur territoire respectif.

Il convient de signaler que la réalisation d'un séminaire-atelier a été évaluée comme un bon mode de construction de la gouvernance démocratique par ceux et celles qui lui ont donné naissance. En ce sens, les participant.e-s ont suggéré que la Commission Culture de CGLU propose comme bonne pratique cette expérience de la ville de Mexico, et que ce processus soit proposé à d'autres grandes villes qui s'inspirent de l'Agenda 21 de la culture dans leur travail.

LA GOUVERNANCE POUR L'ÉCONOMIE ET LA CULTURE

Fruit de l'application de l'Agenda 21 de la culture dans la ville de Mexico, depuis sa phase de Ville Pilote jusqu'à son statut actuel de Ville Leader, le programme *Culture en Mouvement* (aujourd'hui considéré comme bonne pratique par l'Agenda 21 de la culture) a subi une réévaluation et une réorientation. Ce programme a vu le jour en 2008 au Secrétariat à la culture, avec pour objectif de favoriser la gestion autonome des initiatives culturelles et artistiques de la ville. Un renforcement des capacités de gestion et d'entrepreneuriat du secteur artistique et culturel de la ville de Mexico et la création légale de différentes initiatives citoyennes ont été opérés en la matière.

Cette reconfiguration a supposé l'interaction de cette initiative avec l'approche du Secrétariat au développement économique de la ville de Mexico, entité qui a réalisé, main dans la main avec le Secrétariat à la culture, une mise à échelle du secteur et le premier Salon pour les PME, consacré exclusivement aux entreprises créatives.

Tout au long de cette période de Ville Leader de l'Agenda 21 de la culture, le Secrétariat à la culture et celui au Développement économique de la ville de Mexico ont consolidé la gouvernance pour la culture et l'économie en parvenant à la signature d'une Convention de collaboration du Secrétariat à la culture de la ville avec le Conseil économique et social de la ville de Mexico, instance suprême dans la définition des politiques publiques pour le Gouvernement de la ville. De même, avec l'obtention de l'approbation du budget du projet *Situation actuelle, défis et opportunités de la communauté artistique, culturelle et créative de la ville de Mexico*, lequel aura pour but de réélaborer un diagnostic des contributions du secteur artistique et culturel à l'économie de la ville, ainsi que de définir ses points faibles et ses points forts.

C'est ainsi que la ville de Mexico deviendra la première ville du pays où sera effectué un recensement des artistes et des créatif-ve-s. Ceci permettra en effet d'évaluer leur contribution au bien-être, à la créativité, à la création de valeur et à la cohabitation sociale, ce qui devra aussi permettre de dégager de nouveaux outils de politique publique pour la durabilité de la culture dans la ville de Mexico et l'impulsion à l'économie créative.

En ce sens, la gouvernance est une thématique de renforcement des capacités institutionnelles, elle constitue l'action ponctuelle de politique publique coordonnée avec le Gouvernement de la ville de Mexico, à travers son Secrétariat à la culture et une avancée pour concrétiser la transversalité de la culture au sein de l'économie et du développement social dans la ville de Mexico.

CONTACT

Pour davantage d'information sur ce rapport :

Secrétariat Municipal de la Culture de la Ville de Mexico

Eduardo Vázquez Martín, Secrétaire à la Culture : evazquezm@cdmx.gob.mx

Web: www.cultura.df.gob.mx

Tw: [@CulturaCDMX](https://twitter.com/CulturaCDMX)

Commission culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

Email: info@agenda21culture.net

Web: www.agenda21culture.net

Tw: [@agenda21culture](https://twitter.com/agenda21culture)

